

— L'application erronée de l'article 60 du statut en ce que cette disposition a pour but de sanctionner la production de certificats médicaux établis par pure complaisance et non pas la violation d'une obligation de loyauté. Reprochant à la requérante une violation d'une obligation de loyauté, la partie défenderesse était tenue à fonder sa décision uniquement sur l'article 86 du statut au lieu de l'article 60 du statut.

La requérante soutient, enfin, qu'en méconnaissant les dispositions du statut et, en refusant de l'assister dans sa poursuite contre la personne du médecin-contrôleur, la partie défenderesse a violé l'article 24 du statut engageant sa responsabilité.

#### **Radiation partielle dans les affaires jointes T-85/93 et autres<sup>(1)</sup>**

(1999/C 366/65)

*(Langue de procédure: l'allemand)*

Par ordonnance du 29 septembre 1999, le Président de la quatrième chambre élargie du Tribunal de première instance des Communautés européennes a prononcé la radiation des affaires T-85/93, T-87/93, T-126/93, T-130/93, T-35/94, T-40/94, T-198/94, T-212/94, T-227/94, T-236/94, T-237/94, T-238/94, T-278/94, T-279/94, T-281/94, T-283/94, T-284/94, T-349/94, T-350/94, T-357/94 et T-360/94 de la liste des affaires jointes T-85/93 et autres, Helmut Bösl et autres contre Conseil de l'Union européenne et Commission des Communautés européennes.

<sup>(1)</sup> J.O. C 178 du 18.7.90, C 34 du 9.2.91, C 90 du 26.3.94, C 218 du 6.8.94, C 304 du 29.10.94 et C 370 du 24.12.94.

#### **Radiation partielle dans les affaires jointes T-85/93 et autres<sup>(1)</sup>**

(1999/C 366/66)

*(Langue de procédure: l'allemand)*

Par ordonnance du 29 septembre 1999, le Président de la quatrième chambre élargie du Tribunal de première instance des Communautés européennes a prononcé la radiation des noms des requérants Peter Dalhaus, Klaus Buck, Karl-Heinz Rohler et Ludger Beckhoff de la liste des requérants dans l'affaire T-247/97 — affaires jointes T-85/93 et autres, Helmut Bösl et autres contre Conseil de l'Union européenne et Commission des Communautés européennes.

<sup>(1)</sup> J.O. C 233 du 20.8.94.

#### **Radiation partielle dans les affaires jointes T-320/94 et autres<sup>(1)</sup>**

(1999/C 366/67)

*(Langue de procédure: l'allemand)*

Par ordonnance du 29 septembre 1999, le Président de la quatrième chambre du Tribunal de première instance des Communautés européennes a prononcé la radiation des affaires T-320/94, T-323/94, T-324/94, T-332/94, T-333/94, T-344/94, T-345/94 et T-351/94 de la liste des affaires jointes T-320/94 et autres, Klaus Harings et autres contre Conseil de l'Union européenne et Commission des Communautés européennes.

<sup>(1)</sup> J.O. C 351 du 10.12.94.

#### **Radiation partielle des affaires jointes T-363/94 e.a.<sup>(1)</sup>**

(1999/C 366/68)

*(Langue de procédure: l'allemand)*

Par ordonnance du 29 septembre 1999, le Président de la quatrième chambre élargie du Tribunal de première instance des Communautés européennes a prononcé la radiation des affaires jointes T-363/94 et autres, Benno et Hans Georg Theunissen et autres contre Conseil de l'Union européenne et Commission des Communautés européennes.

<sup>(1)</sup> J.O. C 370 du 24.12.94, C 400 du 31.12.94, C 54 du 4.3.95, C 74 du 25.3.95 et C 119 du 13.5.95.

#### **Radiation partielle dans les affaires jointes T-366/94 et autres<sup>(1)</sup>**

(1999/C 366/69)

*(Langue de procédure: l'allemand)*

Par ordonnance du 29 septembre 1999, le Président de la quatrième chambre du Tribunal de première instance des Communautés européennes a prononcé la radiation des affaires T-366/94, T-3/95, T-14/95, T-120/95 et T-124/95 de la liste des affaires jointes T-366/94 et autres, Hilde Diekmeier et autres contre Conseil de l'Union européenne et Commission des Communautés européennes.

<sup>(1)</sup> J.O. C 370 du 24.12.94, C 54 du 4.3.95, C 74 du 25.3.95, C 174 du 8.7.95 et C 208 du 12.8.95.